



## Démarche de concertation pour l'élaboration d'un projet partagé de gestion et de mise en valeur des Agriate

### Compte rendu des quatre premiers ateliers

avril 2007

Atelier 1 : le patrimoine naturel et culturel, le 4 avril à la mairie d'Oletta

Atelier 2 : les loisirs, le 5 avril à la mairie de Palasca

Atelier 3 : l'élevage et l'agriculture, le 11 avril à la mairie de Vallecalle

Atelier 4 : les pratiques de chasse, le 12 avril à Casta, restaurant U Santu Petru

#### Objectifs des ateliers

Les ateliers ont pour objectif l'écoute collective des acteurs sur les problèmes vécus et les solutions souhaitées pour les Agriate. C'est un temps de consultation et d'exploration des possibilités. Ces réunions publiques se situent à mi-chemin de la démarche de concertation lancée en septembre 2006 à l'initiative du Conservatoire du Littoral et du Conseil général de Haute Corse. Pour rappel, celle-ci a commencé par une phase de consultation des acteurs. Puis un diagnostic a été rédigé pour synthétiser l'avis d'experts et d'acteurs du territoire. Ce diagnostic a été validé par le comité de pilotage en février 2007.

Les ateliers se poursuivent les 14, 15 et 16 mai autour des thèmes de la sécurité, des accès maritimes et terrestres et de l'accueil du public (informations disponibles sur le site [www.agriate.org](http://www.agriate.org)). Le Conservatoire du Littoral et le Conseil général de Haute Corse tireront les enseignements de ces travaux en lien avec les communes et exposeront les grands objectifs du projet devant le comité de pilotage le 27 juin.



Conservatoire  
du littoral

Conservatoire du  
littoral  
3, rue Luce  
de Casabianca  
20200 Bastia

Conseil Général de la Haute-Corse  
Gestion du domaine  
du Conservatoire du littoral  
Rond Point du Général Leclerc  
20405 Bastia Cedex



[contact@agriate.org](mailto:contact@agriate.org)

## Atelier n°1 : le patrimoine naturel et culturel

### Personnes présentes :

BEUNEUX Grégory, Groupe Chiroptères Corse  
BONNEFOI Guy, Créateur et animateur du Foyer du Nebbiu; enseignant au collège de St Florent  
BOULMER Max, Ingénieur conseil, consultant pour le Conservatoire du littoral  
CAMPOCASSO Pierre-Jean, Collectivité Territoriale de Corse - Direction du Patrimoine - attaché de conservation -  
CASANOVA Dominique, Département de la Haute Corse, garde des Agriate CASTA Jean Michel, Directeur du SIVOM de la Marana  
CHENU Philippe, Organisateur de randonnées en mer, usager  
DELAUGERRE Michel, chargé de mission au Conservatoire du littoral FREYTET Alain, Paysagiste conseil du Conservatoire du littoral  
GARATTE Pierre, observateur  
GRILLET Jean Philippe, Délégué régional du Conservatoire du littoral  
GUYOT Isabelle, chargée de mission au Conservatoire du littoral  
LEANDRI Franck, DRAC, Archéologue responsable de fouilles dans les Agriate  
LECCIA Jean Pierre, Président de la Communauté de Communes du Nebbiu et maire d'Oletta  
MICHEL Charlotte, coordinatrice de la concertation  
MOLINELLI Chjara, Association U Levante  
MORATI Charles, agriculteur - apiculteur : "miel des Agriate"  
MURACCIOLE Michel, Délégué adjoint du Conservatoire du littoral  
PIANA Max, Département de la Haute Corse, garde des Agriate  
PINASCO Florence, Agent de développement au Pays de Balagne  
PINELLI Charles, Président de l'association des Amis des Agriate  
RENUCCI AGOSTINI Delphine, Association L'Erbaghju  
RIST Delphine, Groupe Chiroptères Corse  
SANTUCCI Christophe, Département de la Haute Corse, responsable de la gestion des sites du Conservatoire du littoral  
THIBAUT Jean Claude, ornithologue au parc naturel régional de Corse  
ZERLINI Gilles, Association U Polpu, consultant "usages / mer"

L'atelier s'est déroulé de 9h à 17h en mairie d'Oletta. La matinée a été consacrée au patrimoine culturel et l'après midi au patrimoine naturel. Différents spécialistes ont été invités à exposer de façon synthétique dans leur domaine de compétence les richesses des Agriate et les menaces qui pèsent sur ces dernières. Alain Freytet et Jean Michel Casta se sont exprimés globalement sur le paysage et le patrimoine culturel, Franck Leandri et Charles Pinelli sur le patrimoine historique et particulièrement archéologique, Isabelle Guyot sur la flore, Jean Claude Thibaut sur l'avifaune, Michel Delaugerre sur les amphibiens et les reptiles, Gilles Zerlini sur le milieu marin et Grégory Beuneux sur les chauves-souris.

Parmi les richesses les plus emblématiques et exceptionnelles des Agriate ont été notamment cités :

- Le site du Monte Revincu, un des deux foyers les plus importants de Corse pour les vestiges néolithiques et le plus spectaculaire ; site d'importance méditerranéenne sur un plan scientifique.
- Le site de l'Acciolu et l'anse de Pinzuta pour la nidification de rapaces rares (balbuzard pêcheur et faucon pèlerin).
- Les paillers, témoins du passé rural du site, dont un grand nombre servent de gîtes à des chauves-souris et dont sept d'entre eux hébergent des colonies de reproduction .
- Les dunes et les zones humides, milieux fragiles, abritant de nombreuses espèces de plantes, d'amphibiens, de reptiles et d'oiseaux.
- Le milieu marin littoral riche en espèces remarquables protégées notamment la grande patelle.

La discussion avec l'ensemble des participants s'est construite autour de deux entrées : compléter la liste des problèmes et des menaces ressentis par les acteurs puis proposer une liste de solutions.

Les problèmes et menaces soulevés portent sur trois points.

- Le premier est la dégradation des richesses du fait de pillage et de fouilles sauvages, de la sur-fréquentation de certaines zones terrestres et maritimes sur des sites patrimoniaux.
- Le second type de problèmes est l'ignorance des visiteurs et des habitants sur les richesses des Agriate du fait de l'inexistence d'information et du manque de surveillance de certaines zones.
- Le troisième type de problème concerne l'absence de projet sur un grand territoire constitué d'une mosaïque foncière complexe. Ceci a facilité une privatisation non maîtrisée de certains paillers.

Cela s'accompagne aussi d'une absence de valorisation des savoir-faire traditionnels. Ces derniers risquent de tomber dans l'oubli.

Il a aussi été exprimé une attente vis à vis du gestionnaire et des élus pour mobiliser des moyens suffisants afin de mettre en route la valorisation des Agriate.

Il a enfin été rappelé la lenteur du projet de dépollution pyrotechnique de la partie du champ de tir de Casta, où se trouve le site archéologique du Revincu, au coût important qui de fait bloque la mise en valeur de ce site d'intérêt patrimonial majeur.

Les solutions et les attentes formulées ont tout d'abord souligné la nécessité d'occuper les lieux et de relancer une dynamique qui concerne toute la microrégion du Nebbiu. Trois entrées ont été proposées pour envisager des solutions :

- étudier,
- restaurer et conserver,
- valoriser et communiquer.

### *ETUDIER*

L'étude du site Agriate appelle différents travaux.

D'une part compléter et mettre à jour les connaissances :

- réunir les savoir-faire traditionnels, recueillir le patrimoine immatériel et les témoignages sur l'occupation humaine récente, ce qui fait partie de la mémoire collective du site,
- compléter les études et les fouilles sur des époques encore insuffisamment prospectées (romaines, médiévales...),
- établir un point zéro du milieu sous marin littoral (inventaire, biomasse...) en comparant deux zones similaires sur le plan écologique et contrastées en terme de pression touristique (Mortella sur la côte est et Acciolu ou Marina d'Alga à l'ouest),
- poursuivre et finaliser les études sur la recolonisation du maquis par la faune (oiseaux, reptiles et micro-mammifères) après incendie (parcelles mises en place en 1992 et suivies depuis 15 ans),
- et enfin, poursuivre les études sur le gibier et sur les chauves souris.

D'autre part, il s'agit de mieux gérer ces données en croisant et mêlant ce qui relève du patrimoine naturel et culturel. Ceci demande dans un premier temps de regrouper les données existantes éparpillées, puis de distinguer ce qui est diffusable au grand public de ce qui doit rester confidentiel et pour cela de cartographier les sites sensibles selon les différents domaines d'expertises en localisant spécifiquement les zones fragiles et menacées. Il semble intéressant de regrouper et croiser les données naturalistes pour poursuivre les interprétations scientifiques sur l'histoire de l'occupation humaine. Ces informations devront ensuite être regroupées et consultables, d'où l'idée de créer un centre de ressources.

### *RESTAURER, CONSERVER*

Pour protéger le site des Agriate, deux types d'actions ont été suggérés.

Les premières concernent des mesures de protection et de rénovation en mobilisant au maximum les savoir-faire traditionnels. Ont été cités les actions suivantes :

- affecter certains bâtiments à l'accueil du public, restaurer (en hiver) et fermer les paillers occupés en été par les chauves-souris comme gîtes de reproduction et rédiger un cahier de recommandations pour la restauration des paillers de façon à préserver ces gîtes,
- éviter que les autres paillers s'effondrent,
- interdire la fréquentation sur l'anse de Pinzuta (secteur de l'Acciolu) : nidification du balbuzard pêcheur et du faucon pèlerin et assurer une surveillance,
- limiter l'impact du bétail sur certains peuplements végétaux (amandiers, oliviers) et la présence des bovins dans les dunes qu'ils dégradent et dans les paillers (dérangement des gîtes de chauves-souris),
- gérer les flux de visiteurs arrivant par la mer et nettoyer les macros déchets dans les criques et les plages,
- protéger les dunes et maîtriser la fréquentation et les flux de voitures,
- conserver les zones humides et leur tranquillité (cistudes, oiseaux d'eau),
- et enfin, assurer une surveillance par la mer et informer et sensibiliser pour protéger (cueillette, dérangement...).

Le second type d'actions concerne l'organisation entre les acteurs pour mettre en œuvre une politique de protection. Des propositions ont été faites concernant l'équipe de terrain : former le personnel et engager des personnes qualifiées.

Sur le site du Monte Revincu, il a été rappelé la nécessité de travailler en concertation avec les communes, les propriétaires, le Conservatoire du Littoral et l'Armée de façon à dépolluer le site archéologique du champ de tir de Casta, afin d'organiser sa valorisation et son ouverture au public.

#### *VALORISER, COMMUNIQUER*

L'absence d'actions de sensibilisation du public suscite des attentes pressantes concernant la valorisation et la communication. Il a été rappelé l'importance de toucher le public scolaire, de former et d'informer les professionnels du tourisme et notamment les bateliers qui drainent en été la majorité des vacanciers en provenance de St Florent.

Il a été proposé d'identifier les lieux potentiels d'accueil du public et plus précisément de créer à St Florent des lieux d'information sur les Agriate (et en particulier au niveau de l'embarcadère avec un panneau d'information et des fascicules à distribuer).

Concernant la valorisation des espaces remarquables, il a été rappelé l'importance du site archéologique du Monte Revincu. Des articles et des ouvrages scientifiques vont être publiés ; il faudrait les compléter par des ouvrages pour le grand public. Différents modes d'interprétation ont été proposés : musée virtuel, écomusée, visites guidées, sentier d'interprétation, visites libres.

Pour l'ensemble du territoire Agriate, il serait utile d'éditer des plaquettes avec des cartes. La mise en valeur des autres sites emblématiques (Ifana, Ostriconi) a aussi été soulignée tout en hiérarchisant leur priorité dans le temps, les chantiers ne pouvant se faire tous de front.

## Atelier n°2 : les loisirs

### Personnes présentes :

BARRET Philippe, consultant à GEYSER  
BOULMER Max, Ingénieur conseil, consultant pour le Conservatoire du littoral  
CADOT Hervé, direction départementale de la Jeunesse et des Sports  
De MARCO Jean Louis, Maire de Palasca  
De MARCO Jean Michel, employé de l'Office du tourisme d'Ile Rousse  
FERRANDINI Pierre, SDIS de Haute Corse  
FRESSION Grégory, directeur du CESM (Ecole de voile) de St Florent  
FREYTET Alain, Paysagiste conseil du Conservatoire du littoral GRILLET Jean Philippe, Délégué régional du Conservatoire du littoral  
GUYOT Isabelle, chargée de mission au Conservatoire du littoral  
LEMOIGNE Frédéric, chef de base au CESM St Florent  
MARI Serge, Chargé de mission à l'Agence du Tourisme de la Corse - Direction du Développement et de l'Aménagement  
MICHEL Charlotte, coordinatrice de la concertation  
MOLINELLI Chjara, Association U Levante  
MURACCIOLE Michel, Délégué adjoint du Conservatoire du littoral  
NOVELLI Patricia, Agent de développement de la Communauté de communes de cinque pieve di Balagna  
POUGET Marie Michelle, stagiaire à l'Agence du Tourisme de la Corse  
QUERCI Laurent, Département de la Haute Corse, garde des Agriate  
RENUCCI AGOSTINI Delphine, Association L'Erbaghju  
SANTUCCI Christophe, Département de la Haute Corse, responsable de la gestion des sites du du Conservatoire du littoral  
SCHINTO Philippe, Département de la Haute Corse, garde des Agriate  
SIMEONI Olivier, Sté CORSI 4x4  
VALERY Tony, Sté CORSIQUAD  
VESCOVALI François, Président du Comité rég. de Tourisme Equestre (CRTE)  
ZERLINI Gilles, Association U Polpu, consultant "usages / mer"

L'atelier s'est déroulé de 14h à 18h en mairie de Palasca. Après une présentation synthétique du diagnostic sur les loisirs dans les Agriate, les participants ont été invités à s'exprimer, d'une part, sur les problèmes et les menaces qu'ils pouvaient vivre dans leur loisir et leur activité et, d'autre part, sur des propositions de solutions. En fin de séance, la discussion s'est recentrée sur deux orientations de travail en suivant une méthode collective de créativité : un cahier des charges des usagers (charte, label...) et les modalités de gestion des flux.

Les problèmes et menaces rappelés concernent les pratiques de loisirs non maîtrisées et notamment le développement anarchique des engins à moteur sur mer et sur les pistes, et plus généralement toutes actions non respectueuses du site (cueillette et pillage). Le sentiment de sur-fréquentation des plages par la mer et par les terres a été souligné. Face à cela, les participants ont noté des manques dans la gestion en terme d'encadrement et de signalisation et de balisage en mer. Les acteurs ont demandé à pouvoir accéder à plus d'informations cartographiques. Ils souhaitent aussi être tenus au courant sur l'avenir du sémaphore.

Les solutions et attentes suggérées se sont orientées vers un principe général : « faire des Agriate plus qu'un terrain de jeu ».

En priorité, il a été question de sanctuariser le littoral. Plus précisément l'idée est d'appliquer fermement l'interdiction de circulation sur le littoral et de reculer les zones de stationnement. A l'arrière de la partie côtière, des portions de pistes pourraient être ouvertes occasionnellement et/ou à des groupes d'usagers organisés. Certains professionnels ont en effet rappelé leur besoin de pérenniser des circuits de randonnées dans les Agriate, produit central de leur offre, qui reposent sur l'ouverture de certaines pistes. Ils s'engageraient à ne plus utiliser certains tronçons trop près du littoral et à faire respecter ces interdictions.

En réponse, certains participants ont demandé à ce que les lois d'interdiction de circulation des véhicules à moteur sur les espaces naturels (L 352 du code de l'environnement) soient mieux appliquées.

Concernant les accès maritimes, il a été proposé d'encadrer les loisirs nautiques motorisés à proximité des plages et d'apporter un cadre clair sur les lieux autorisés pour l'accostage et le bivouac (randonnées nautiques).

Globalement, sur les pistes et les flux de visiteurs par la terre ou les navettes maritimes, il a été question de trouver un système de régulation des entrées et de définir une capacité d'accueil : seuil maximum.

Enfin, au vu des risques d'incendie et d'accident, la question a été posée d'améliorer la qualité des accès pour les secours et d'organiser une cellule unique et représentative entre les propriétaires et gestionnaires pour la gestion des risques d'incendies.

A propos de l'organisation des acteurs, le plus urgent aux yeux des participants a été de restaurer les liens entre les professionnels, le gestionnaire et le propriétaire. Au delà de ce dialogue réamorcé, les participants ont proposé de travailler ensemble sur un mode d'emploi partagé avec un cahier des charges. Il a aussi été question de préciser la réglementation. Ces règles pour les usagers devront distinguer les pratiques selon les modes de transport utilisés (à pied, à cheval, en véhicule), les objectifs de visite (découverte, sport) et les aménagements utilisés de jour et de nuit (bivouac). L'utilité de fédérer les professionnels et de leur proposer des formations a été souligné ainsi que l'utilité d'accompagner les groupes le plus souvent possible notamment à l'intérieur des terres et de n'autoriser que les professionnels labellisés.

Ces derniers souhaiteraient par ailleurs disposer de locaux pour déposer du matériel et faire des haltes.

Dans le second temps de l'atelier, les participants se sont livrés à un exercice de « Tempête de cerveaux » d'après la méthode CQFD (critique interdite, quantité maximum, fantaisie bienvenue, démultiplication) sur deux thèmes. Voici les principales idées suggérées :

#### 1- le cahier des charges

Signataires potentiels : Conservatoire du Littoral, Département de la Haute Corse, communes, acteurs, professionnels et usagers.

Le cahier des charges rappellerait les devoirs de chacun.

Les signataires devront être en règle et respecter la réglementation (assurance, diplômes à jour, engins homologués...).

Ils s'engageraient à :

- sensibiliser les visiteurs,
- participer à un réseau de veille,
- véhiculer une image, un esprit,
- participer financièrement à la gestion du site.

L'engagement pourrait permettre un billet d'entrée sur le site ou un service gratuit : un verre d'eau gratuit à Ghignu...

Il a été imaginé (fantaisie autorisée) :

- un statut avec des sanctions en cas de non respect des clauses et imaginer un dispositif de contrôle,
- de créer un comité de surveillance et d'assermenter des acteurs,
- que les signataires participent à la surveillance,
- de faire participer les chasseurs notamment les chefs de battue,
- d'organiser une fête annuelle de la charte,
- d'organiser une journée où tous les usagers échangent leur moyen de locomotion,
- d'organiser une journée de nettoyage, le jour de l'environnement,
- de créer une association réunissant tous les partenaires et les communes.

Pour la garantie d'un engagement de qualité, il a été question d'une évaluation annuelle du « label » et de son attribution et de mettre en place un comité de suivi.

Concernant le statut de l'engagement et la forme de l'accord, plusieurs idées ont été proposées :

- créer un code de bonne conduite
- créer un label afférent
- créer une charte avec des conventions spécifiques par opérateurs
- mettre en cohérence cette charte avec des chartes existantes notamment dans les fédérations.

Des questions ont été soulevées : quelle durée pour la charte ? Quelle méthode de révision ? Comment rendre lisible la charte : publicité, communication ? Créer une charte des professionnels ou une charte des usagers ? Créer une charte globale ou une charte par filière d'activité ?

## 2- la gestion des flux

Plusieurs suggestions ont été énoncées : faire payer les parkings à Ghignu, installer des parkings en amont du littoral et mettre en place un système de navettes, obliger le recours à un guide labellisé, mettre en place une garderie à cheval. Il a, par ailleurs, été proposé de classer les Agriate en parc national et parc marin.

Des éléments de propositions ont été formulés pour prolonger ce dialogue et approfondir le projet de Charte :

- distribuer le compte rendu afin que chaque acteur puisse continuer à le compléter,
- s'informer sur les autres expériences de charte (cf. celle de la RN des gorges de l'Ardèche),
- créer un comité technique restreint pour avancer sur la charte avec des personnes de l'atelier et du comité de pilotage,
- communiquer par mail et par courrier entre chaque atelier,
- informer les acteurs de ce qu'en pensent le Conservatoire du Littoral et le Département.

Concernant la charte, d'autres acteurs non présents à l'atelier devront être informés de la démarche notamment :

- Les randonneurs
- Les plongeurs
- Les plaisanciers
- Les loueurs de matériel nautique
- Les loueurs de quad
- Les bateliers
- Les capitaineries des ports (notamment St Florent)
- Les campings et hôtels
- Les offices du tourisme (St Florent).

### Atelier n°3 : les pratiques d'élevage et agricoles

#### Personnes présentes :

ANZIANI Carole, Agent Pastoraliste de l'Office de l'Environnement (OEC) - animatrice de la concertation sur "activités pastorales et prévention incendies"  
BAGARD Martine, DDAF de Haute Corse  
BELLINI Charles, Agriculteur ; maire de Vallecalle ; propriétaire foncier à Saleccia  
CASANOVA Dominique, garde des Agriate / Dépt Haute Corse  
ESPI Mélanie, Conseillère en développement local à la Chambre d'Agriculture de la Haute Corse - Service Utilité Economie et Territoire (SUET)  
GARATTE Pierre, observateur  
GRILLET Jean Philippe, Délégué régional du Conservatoire du littoral  
GUYOT Isabelle, chargée de mission au Conservatoire du littoral  
MAHE Sylviane, DDAF de Haute Corse  
MARIANI Joseph, SDIS de Haute Corse MERCURI Sebastien, Agriculteur (éleveur de brebis à Ostriconi)  
MICHEL Charlotte, coordinatrice de la concertation  
MURACCIOLE Michel, Délégué adjoint du Conservatoire du littoral  
MURATI Alexandre, Agent pastoraliste du Département  
OLMETA Antoine, Agriculteur –(éleveur de bovins et propriétaire foncier à Saleccia)  
OLMETA Dominique, Agriculteur –(éleveur de bovins et propriétaire foncier à Saleccia)

PIETRERA Jean Louis, garde des Agriate / Dép. Haute Corse  
PIETRERA Pascal, Agriculteur (éleveur de bovins à Saleccia)  
SANTUCCI Christophe, responsable de la gestion des sites du Conservatoire du littoral au Département de la Haute Corse  
TOMI Marc Antoine, Président de l'AEDN (Ass d'Ethique et du Développt du Nebbiu) et du CRAPNEC (Comité rég pour l'aménagement et la prot de la nature et de l'Env de Corse)  
VADELLA Martin, Animateur de l'Ass. A Muntagnera (Fédération des Estives de Corse)  
VESCOVI Marina, Technicienne Filière Caprine à la Chambre d'Agriculture de la Haute Corse - Service Utilité Economie et Territoire (SUET)

L'atelier s'est déroulé de 9h à 15h en mairie de Vallecalle. Il a débuté par un exposé synthétique du diagnostic sur l'élevage puis par une discussion avec les participants. Ces derniers ont été invités à s'exprimer sur les problèmes rencontrés dans le cadre de leur activité puis sur des solutions avec un regard spécifique sur deux zones agricoles, Saleccia et Ostriconi et sur la question du bétail errant. La discussion s'est prolongée autour d'un buffet offert par M. Bellini, maire de Vallecalle.

#### Les problèmes soulevés par les participants concernent trois points :

Le premier est l'organisation des éleveurs déjà installés. Les problèmes qu'ils rencontrent sont l'attente de convention d'élevage de la part du CEL (retard des conventions pluriannuelles de pâturage) pour l'utilisation de ses parcelles, des cohabitations difficiles entre des pratiques de chasses et l'élevage (ouverture de clôture, clôtures endommagées, départs de feux, tir sur le bétail, agressivité des chiens de chasse sur les animaux), le danger d'empoisonnement du bétail par la férule, les problèmes de sécheresse et le manque d'eau captée, des ouvertures de portails à Ostriconi et à Saleccia et des cohabitations dangereuses en été entre les vacanciers et le bétail bovin sur les plages. Certains élevages génèrent des problèmes dus à la non tenue des animaux. Ceci crée des dégâts sur les vignes et les oliveraies et pose la question de la cohabitation entre élevage caprin et cultures. L'organisation des accès et des clôtures butte sur l'obstacle d'une imbrication entre les parcelles privées et les parcelles du Conservatoire du Littoral sur Saleccia.

Le second point concerne les éventuelles nouvelles installations d'éleveurs. Il faut tenir compte d'un manque d'aménagements agricoles pour pérenniser des activités agricoles : manque d'eau, pistes peu nombreuses et difficiles, absence de clôture et de mise en valeur agricole (MVA)..., d'un appauvrissement de la valeur nutritive du maquis due à la succession des sécheresses, de la



lenteur des délais administratifs pour l'installation, des difficultés pour respecter les normes en raison des obstacles en terme d'eau, d'accès aux pistes et d'électricité.

Le troisième point concerne le bétail errant. Les éleveurs ont bien souligné la confusion souvent établie entre le bétail sauvage (les animaux n'appartiennent à personne) et le bétail en élevage extensif (les animaux appartiennent à des éleveurs mais ils ne sont pas contenus dans des enclos). Le bétail errant génère un excès de vaches en divagation sans estimation précise du nombre de têtes concernées avec des risques d'accident sur les routes et sur les plages.

Les solutions suggérées par les participants concernent la mise en valeur agricole pour pérenniser les activités actuelles en aménageant des accès aux points d'eau, en girobroyant des parcelles avec l'aide des forestiers sapeurs. Il a été proposé d'utiliser des techniques de semi direct pour éviter le labour, d'installer des passages canadiens et non des portails sur les pistes qui traversent des zones pâturées (Ostriconi, Saleccia). Pour la mise en valeur de nouveaux terrains, il a été suggéré d'établir un diagnostic précis sur l'Agriate en analysant le potentiel en eau, en valeur fourragère, en piste... et ensuite d'évaluer la possibilité d'installation de nouveaux troupeaux puis d'utiliser la conditionnalité des aides de l'Etat pour encourager la clôture des parcelles, des pratiques respectueuses de l'environnement, l'amélioration du bien être animal (eau, nourriture...). Le Conservatoire du Littoral a rappelé que ses priorités étaient de faire mieux avec l'existant voir d'accompagner des exploitations exemplaires avant d'ouvrir de nouveaux lieux d'implantation. Il a été rappelé de ne pas oublier les terrains communaux dans la réflexion globale et donc de continuer à impliquer les communes. Enfin il a été proposé de « s'éduquer tous en semble ».

Plus spécifiquement, pour organiser l'élevage sur Saleccia, il a été proposé de mettre à jour les conventions avec les deux éleveurs (chacun détenant 50 têtes de bétail), d'inventorier les points d'eau et d'aménager les fontaines, de clôturer les deux plages et d'installer des passages canadiens et enfin de girobroyer et de gérer les aulnaies. Il a semblé utile d'utiliser des clôtures « esthétiques ». Concernant la question du bétail en été, il a été suggéré aux éleveurs d'évaluer les possibilités de remettre en place un système de transhumance. Il a paru utile de réorganiser et de mieux gérer les accès mais contenu de l'imbrication des parcelles privées et publiques, il a été proposé de créer une association foncière entre les propriétaires. Ceci permettrait aussi de gérer de façon cohérente l'ensemble des terrains pour les clôtures et l'eau.

Pour répondre aux attentes sur Ostriconi, il a été, là aussi, rappelé le besoin de mettre à jour les conventions avec les éleveurs, de clôturer les point stratégiques, d'aménager des points d'eau et de trouver des solutions sur le tracé et le balisage du chemin de randonnée pour éviter des interactions entre promeneurs et troupeau ovin ainsi que sur le stationnement le long de la piste vers le Gradu pour éviter de stationner dans les près, et enfin d'améliorer l'accès des pompiers. Il faudra par ailleurs encourager les éleveurs caprins à mieux encadrer les troupeaux pour éviter les dégâts dans les cultures et les vignes.

Concernant la question du bétail errant, il a été proposé plusieurs solutions :

- clôturer les plages
- engager une réflexion avec la DSV
- organiser des battues et trouver une solution pour évacuer les carcasses
- prendre en compte le problème de la prophylaxie
- capturer le bétail errant, faire des tests vétérinaires et trouver un moyen de commercialiser la viande en évitant l'équarrissage.

## Atelier n°4 : les pratiques de chasse

Personnes présentes :

ALBERTINI Jean Louis, Président de la Société de chasse de Palasca (FDCHC)  
ANZIANI Carole, Agent Pastoraliste de l'Office de l'Environnement (OEC), animatrice de la concertation sur "activités pastorales et prévention incendies"  
BENEDETTI Pierre, Brigade mobile d'intervention de l'Office National de la Chasse et de la faune sauvage (ONCFS)  
BERCEGOL Patrick, garde des Agriate / Dép. Haute Corse  
CRISTOFARI Dominique, garde pêche à la retraite ; chasseur de sanglier CROCE Nicolas, chargé d'études à l'ONCFS, "expert chasse"  
FORTINI Serge, chasseur de sanglier à Malfalcu  
FOURNEL Stéphanie, responsable de la chasse à la Direction Départementale de l'Agriculture (DDAF de Haute Corse)  
FRANCESCHINI Jean Baptiste, responsable d'équipe de chasse dans le secteur ouest des Agriate  
GRILLET Jean Philippe, Délégué régional du Conservatoire du littoral  
GUYOT Isabelle, chargée de mission au Conservatoire du littoral  
LANFRANCHI Joseph, chasseur de petit gibier au chien d'arrêt MARIANI Jean Paul, Délégué Régional Adjoint de l'Office National de la Chasse et de la faune sauvage ()MARIANI Joseph, SDIS de Haute Corse  
MARIANI Sébastien, équipe familiale de chasseurs au sanglier dans un "*petit coin des Agriate*" (St Florent)  
MICHEL Charlotte, coordinatrice de la concertation  
MURACCIOLE Michel, Délégué adjoint du Conservatoire du littoral  
PARUDI Charles, chasseur de sanglier à Malfalcu  
PIETRERA Jean Marc, société de chasse "La Caille" de Santu Petru di Tenda; chasseur de sanglier (70% dans les Agriate)  
PIETRI Christian, Technicien de la Fédération départementale des chasseurs de Haute Corse  
PIETRI Christophe, Société de chasse "La Caille" de Santu Petru di Tenda ; chasseur de sanglier à Saleccia  
QUERCI Laurent, garde des Agriate / Dép. Haute Corse  
ROSSI Pierre, Equipe sanglier sur secteurs piste de Malfalcu-Bocca di Vezu et Casta  
SANTUCCI Christophe, responsable de la gestion des sites du Conservatoire du littoral au Département de la Haute Corse  
VALENTINI, Stagiaire de l'ONCFS  
VOLELLI Francis, Hôtel Restaurant U Santu Petru, chasseur de perdreaux

L'atelier s'est déroulé à Casta au restaurant le Santu Pietru de 9h à 14h. Il a débuté par une présentation du diagnostic cynégétique établi par l'ONCFS. La discussion s'est engagée dès la présentation. Les participants ont été invités ensuite à s'exprimer sur les problèmes ressentis et les pistes de solutions attendues ou souhaitées. Les participants ont pu continuer à échanger au cours d'une buffet.

Les problèmes soulevés à la suite de la présentation concernent premièrement l'organisation de la chasse. Il a été rappelé que l'inorganisation de la chasse dans les Agriate se traduisait par une absence de territoire de chasse légalement défini à travers des baux entre les sociétés et les propriétaires. Cette anarchie s'accompagne d'une forte pression de chasse (estimée à 10 000 journées chasseur par an). Elle nuit à l'intervention des pouvoirs de police et au respect des réserves de chasse.

Les problèmes concernent deuxièmement les accès sur le site. Les chasseurs regrettent la fermeture de certaines pistes dans l'ouest du site et souhaitent que des accès restent ouverts pour que des personnes à faible mobilité puissent continuer à chasser. Ils soulignent aussi la difficulté de circuler sur certains tronçons du fait de la mauvaise qualité des voies. Les agents chargés de la surveillance ont alors rappelé que plus il y a de pistes ouvertes plus cette surveillance est difficile et plus les risques d'incendie et de braconnage sont importants. Ils rappellent aussi que leur mission est déjà complexe en raison de l'étendue du territoire et que les actions de police relèvent d'un métier à part entière. La prévention incendie est elle même limitée par le manque d'aménagements adéquates.

Les acteurs ont enfin rappelé qu'ils manquaient d'information sur le fonctionnement des baux de chasse.

Les solutions et attentes formulées par les participants répondent aux problèmes ci-dessous et tout d'abord de faciliter l'organisation de la chasse. Il s'agirait de définir des territoires de chasse en allouant le droit de chasse aux sociétés communales en adéquation avec les propriétaires et ainsi de clarifier les ayant-droit en fonction des baux concédés, de nommer un interlocuteur unique représentatif de tous les chasseurs des Agriate.

Il a aussi été proposé de créer une collaboration entre sociétés de chasse, gestionnaires et propriétaires afin par exemple de mettre en place un système de veille collectif et de suivi du gibier. Cette coordination permettra de faciliter l'application des règles d'usage établies collectivement en amont, et notamment de faire respecter les accès ouverts au public et la fermeture de certains tronçons.

Certains chasseurs ont demandé à pouvoir bénéficier d'abri (pailler).

Les participants demandent aussi à être éclairés sur les missions des gardes du littoral : information, sensibilisation et police.

Il a été enfin proposé de replanter des zones en feuillus.

---